

## ACTIONS RÉALISÉES



La Participation citoyenne est mise en place sur la commune depuis le 12 mars 2025. Ce dispositif conventionnel a pour objectifs de développer une culture de vigilance chez les citoyens, de favoriser les actions de prévention de la délinquance, et de renforcer le lien privilégié entre la Préfecture, la Gendarmerie et la Commune. Huit habitants volontaires ont été formés par la gendarmerie aux bons reflexes face à une situation anormale.

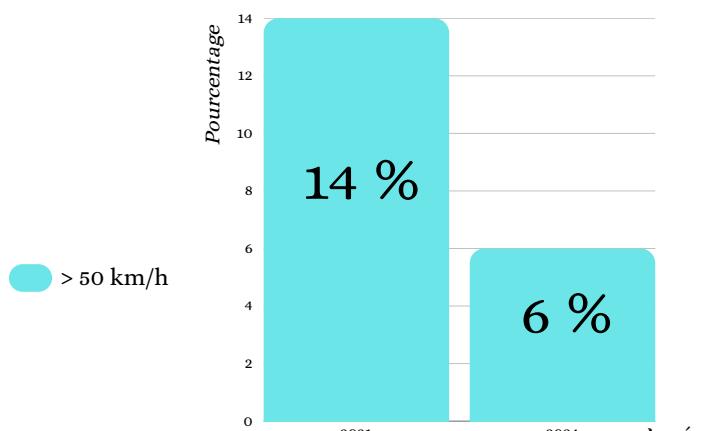
Le dimanche 20 avril, la commune a organisé sa deuxième édition de la chasse aux œufs de Pâques. Près de 60 petits chasseurs se sont rendus dans le parc du Pansais pour chercher 3 œufs de couleurs différentes. Ils ont pu les échanger contre un sachet de chocolats.



Comme chaque année, le relevé des radars pédagogiques a été réalisé.

Voici ce que l'on constate :

- Route de La Trugalle : depuis les aménagements réalisés en 2022, la vitesse a été réduite aux abords de l'école.



Évolution du pourcentage de véhicule roulant au dessus de 50 km/h sur la route de la Trugalle

- Route de Montreuil : les essais sont en cours de finalisation et montrent déjà une diminution de la vitesse sur cet axe depuis les aménagements réalisés. Les piétons sont de nouveau en sécurité sur le trottoir.

- Route des Quatre Routes : après concertation avec les riverains, des plans ont été travaillés avec l'ATESART (agence des territoires de la Sarthe).

- Route de La Guierche et route des Chapuisières : des rencontres seront réalisées avec les riverains afin de poursuivre la concertation.

**Il est primordial de réduire la vitesse sur l'ensemble de la commune.**



Ne soyez pas étonnés de voir des enfants dans l'école durant l'été. Nos écoliers seront bien en vacances. En effet, du 7 juillet au 1er août, l'accueil de loisirs pour les enfants de 6 à 8 ans se fera dans le bâtiment des primaires, le périscolaire et le restaurant scolaire.

Le bassin éducatif de natation est de retour sur notre commune. Il sera présent du 5 mai au 3 octobre. Ce bassin est chauffé et filtré pour garantir des conditions optimales. Il se trouvera sur le terrain de tennis, à proximité du gymnase, offrant un accès aux vestiaires et aux douches. Ce bassin sera exclusivement dédié à l'apprentissage de la natation, aux bébés nageurs, à l'aquagym et à l'aquaphobie. Il est accessible sur inscriptions auprès de la maison des projets. Des élèves de notre école pourront bénéficier de ce dispositif sur le temps scolaire.

Tous ces cours sont encadrés par un maître-nageur sauveteur (MNS). Il est important de préciser qu'il n'y a pas de baignade libre ou d'activités récréatives dans cet espace.





# Les Comptes administratifs 2024

## Commune de Joué l'Abbé



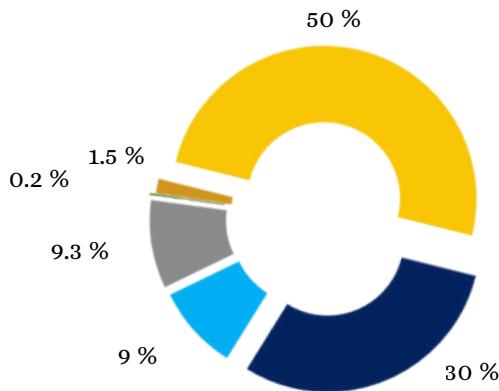
Les comptes administratifs se composent des opérations de *fonctionnement* et d'*investissement* réalisées.

**La section de fonctionnement** retrace toutes les opérations courantes de la collectivité (électricité, charges de personnel, subventions...).

### Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes.	536 515.99 €
Dotations, subventions et participations : redistribution des taxes collectées par les collectivités et l'État.	321 847.66 €
Produits des services et ventes diverses : revenus des services municipaux payants (cantine scolaire, salle polyvalente, concessions...).	96 410.33 €
Résultat de fonctionnement reporté : report des bénéfices précédents.	100 000.00 €
Opérations d'ordre.	2 151.41 €
Diverses recettes.	16 475.34 €

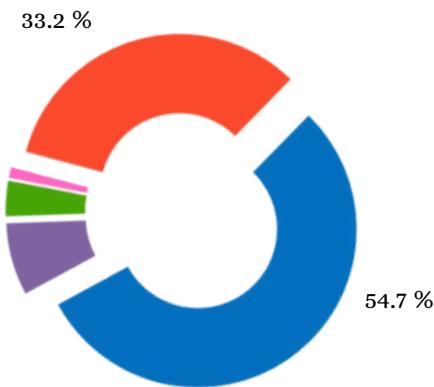
**Total des recettes de fonctionnement :** **1 073 400.73 €**



### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général : entretien des bâtiments, des routes et des rues, fournitures scolaires, assurances, carburants...	275 628.15 €
Charges de personnel : salaires et cotisations des agents municipaux.	454 857.36 €
Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, contributions territoriales, subventions aux associations ...	61 235.27 €
Charges financières : remboursement des intérêts d'emprunts.	29 886.05 €
Opérations d'ordre.	9 201.40 €

**Total des dépenses de fonctionnement :** **830 808.23 €**

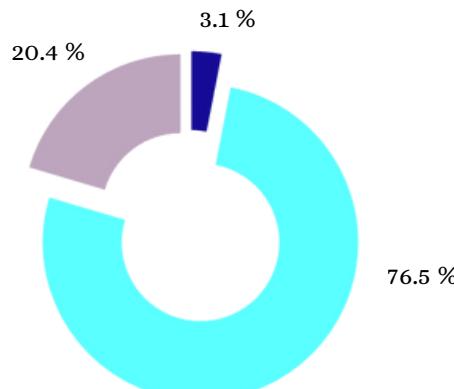


**La section d'investissement** retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la collectivité (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

### Recettes d'investissement

Opérations d'ordre.	8 723.40 €
Dotations fonds divers et réserves : TVA, taxe d'aménagement récupérée par la commune.	217 082.91 €
Subventions d'investissements versées par l'État, la Région et le Département.	57 936.78 €

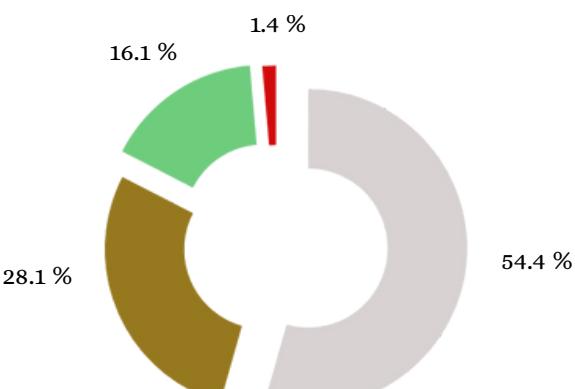
**Total des recettes d'investissement :** **283 743.09 €**



### Dépenses d'investissement

Section d'investissements reportés.	134 624.58 €
Emprunts et dettes assimilées : remboursement du capital emprunté.	69 608.64 €
Immobilisations corporelles (équipement cimetière, travaux école, toiture commerce, réseaux de voirie...).	39 803.22 €
Immobilisations incorporelles (achat de logiciel).	3 417.89 €

**Total des dépenses d'investissement :** **247 454.33 €**



# Budget prévisionnel 2025

## Taux d'imposition



Le code général des impôts autorise le conseil municipal à déterminer chaque année les taux des taxes foncières perçues par la commune. Pour 2025, les élus proposent de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe concernant la partie communale. Ainsi, les taux demeurent identiques à ceux de l'année 2024 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48,06 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,66 %
- Taxe d'habitation : 17,98 %

Depuis le début du mandat, les élus majoritaires ont décidé d'augmenter la partie communale une seule fois de 0,5 %, alors que les bases de cotisation nationale augmentent chaque année.

## Les orientations budgétaires 2025

Ce sont les différents projets d'investissement envisagés sur l'année 2025.



Dépenses	Provisions	Recettes	Provisions
Emprunts	72 200,00 €	Virement section de fonctionnement	252 395,27 €
Concession et assimilé	3 700,00 €	Amortissement	8 723,40 €
Colombarium/cimetière	10 000,00 €	FCTVA	89 706,40 €
Construction bât. public (chaudière, toiture...)	126 000,00 €	Taxe aménagement	3 500,00 €
Toiture église, local association, autre construction	114 509,17 €	Don Fondation du Patrimoine	3 365,00 €
Aménagement (signalétique, prog voirie...)	127 000,00 €	Subvention Départementale	112 474,00 €
Matériel technique (épluch. à lég, ordi, broyeur...)	23 500,00 €	Subvention Région	24 920,00 €
Jeux d'enfants extérieurs	2 000,00 €	Subvention Etat	56 806,00 €
Vidéoprotection	86 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées	200 €
Reste à réaliser 2024	23 469,66 €	Bénéfice 2024 reporté en 2025	36 288,76 €
Total dépenses	588 378,83 €	Total recettes	588 378,83 €

## Les subventions aux associations 2025



Les associations ayant leur siège social à Joué L'Abbé sont prioritaires.

### Associations ayant leur siège à Joué l'Abbé

Les Bébés Joyeux	120 €
UNC / AFN	150 €
Génération Mouvement	200 €
ASPJA	300 €
Association des Parents d'Elèves	500 €
Faso Démé	500 €
Joué en fête	500 €
Coopérative scolaire	600 €
FCJAG	1 000 €
MJC	1 800 €
JAM Basket	2 000 €

Total

7 670 €

### Associations n'ayant pas leur siège à Joué l'Abbé

AFM / Téléthon	50 €
Aide à Domicile en Milieu Rural	50 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Souligné/Ballon	50 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Ste Jamme/Sarthe	50 €
LDA Neuville Sur Sarthe	80 €
Ligue contre le cancer	80 €
Restos du Cœur	80 €
SPA Yvré-l'Évêque	80 €
Réserve	100 €
Épicerie solidaire	130 €
Roller Skating Maine Cœur de Sarthe	500 €
Spectacle de Noël	1 200 €

Total

2 450 €



Pour plus d'informations  
rendez vous en mairie

La collecte de fonds pour la restauration de notre église se poursuit. Grâce à votre générosité, nous avons atteint un montant de 4 065 euros, et nous vous en remercions chaleureusement. Nous avons toujours besoin de votre soutien pour atteindre notre objectif de 10 000 euros pour la restauration. Chaque don effectué à la fondation du patrimoine vous donne droit à un reçu fiscal à inclure dans votre déclaration de revenus. Ainsi vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt. Par exemple, pour un don de 100 euros, vous recevrez un crédit d'impôt de 75 euros. Les personnes ayant fait un don en 2024 peuvent renouveler leur contribution, ce qui permettra d'obtenir un second reçu à déclarer l'année suivante.



**FONDATION**



## A VOS AGENDAS

**Commémoration de la victoire  
du 8 mai 1945**  
Jeudi 8 mai  
**Participation de l'association UNC/AFN**

- 11h : cérémonie du souvenir au monument aux morts
- suivie du verre de l'amitié au commerce



## Rentrée Scolaire 2025/2026

Pour les inscriptions scolaires des enfants nés en 2022, ainsi que les nouveaux arrivants, merci de prendre contact directement avec l'école

Par mail :

ce.0720426x@ac-nantes.fr

Ou par téléphone au  
02 43 27 68 37



Rendez vous le samedi 20 septembre 2025



Retrouvez toutes les actualités de la commune de Joué l'Abbé sur :

le site internet :



l'application Intramuros :



le Facebook :



l'Instagram :

